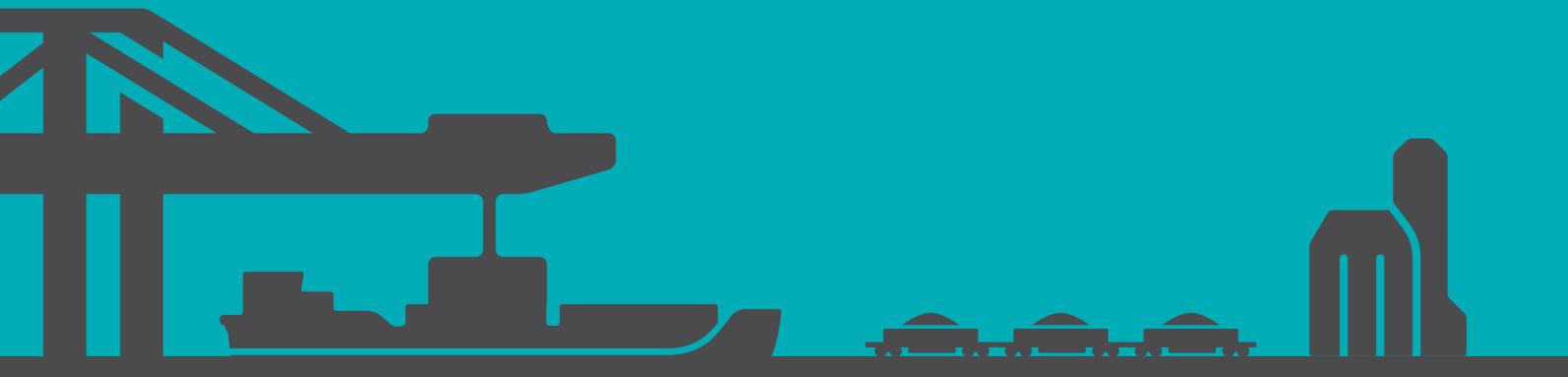


2012

RAPPORT D'ACTIVITÉS



PAS

PORT AUTONOME DE STRASBOURG



En 2012 le Port autonome de Strasbourg a poursuivi sa politique engagée depuis plusieurs années en vue d'améliorer les services à ses clients, qu'il s'agisse des entreprises installées sur la plateforme, des chargeurs ou des clients de sa branche touristique. Mais avant tout, 2012 a été une année de retour à la normale concernant le trafic sur le Rhin, après une année 2011 marquée successivement par l'accident du Waldhof et les hautes eaux. Le trafic rhénan a ainsi pu rester stable, malgré des modifications profondes de sa structure et en particulier les effets sur les trafics pétroliers de la fermeture de la raffinerie de Reichstett. Le trafic conteneur a poursuivi sa progression avec une mention particulière pour le trafic ferroviaire : sur nos voies ferrées, les tonnages conteneurs sont désormais supérieurs au tonnage vrac traditionnel.

En ce qui concerne les implantations sur ces plateformes, le PAS n'échappe pas aux restructurations industrielles en cours. Je citerais deux exemples : le renforcement de l'implantation de Guy Dauphin Environnement dans le domaine de retraitement des déchets ou la préparation de la restructuration de la papeterie Stracel vers le carton. D'autres exemples sont à l'étude, mais il est intéressant de constater que le tissu industriel sur le PAS reste extrêmement actif avec des investissements lourds, ce qui est en gage d'avenir. Car plus que jamais, la volonté du PAS est de ne pas devenir une zone d'activités comme les autres. D'où le lancement des démarches nombreuses visant à améliorer les services aux entreprises : démarche PEPS pour améliorer les transports des employés, démarche REVE pour améliorer l'insertion des entreprises dans le tissu urbain et le retour à l'emploi. Tout cela montre que notre vision du développement durable s'appuie bien évidemment sur nos atouts propres, comme par exemple notre vocation multimodale, mais également sur des actions dans les domaines économiques et sociaux.

Concernant les transports alternatifs à la route, 2012 a été marquée par le transfert du réseau ferroviaire au PAS. Notre volonté a été de profiter de ce transfert pour redynamiser l'offre de service ferroviaire sur le port. Le succès des assises du ferroviaire et la présence de multiples opérateurs ferroviaires montrent qu'il est possible de développer des offres alternatives

pour les chargeurs, gage d'une meilleure qualité de service. La poursuite de ces démarches et la remise à niveau du réseau compléteront le dispositif.

Mais à l'heure de la mondialisation et alors que tous les acteurs de la chaîne de logistique se restructurent, il n'est plus possible que chaque port raisonne sur son seul pré carré. Le PAS a ainsi été à l'initiative d'une démarche associant l'ensemble des ports du Rhin supérieur dans le cadre de l'appel à projet européen sur les réseaux transeuropéens de transport.

Il est notable de constater que cette démarche a rapidement recueilli l'adhésion de tous les ports concernés et est soutenue par la commission européenne. Car ce n'est qu'en nous coordonnant que nous parviendrons à offrir de nouveaux services à nos clients d'une part et à lever les freins aux échanges transfrontaliers d'autre part, qu'il s'agisse de goulets d'infrastructure ou de freins réglementaires. L'exemple de la démarche sur les transports exceptionnels démontre ainsi qu'il est possible de sécuriser cette filière en associant l'ensemble des ports et des acteurs concernés.

Un petit mot enfin sur l'offre touristique Batorama qui continue à rencontrer un grand succès. La modernisation de l'outil de production et la recherche d'amélioration du service au client, notamment concernant la billetterie et l'attente, se sont poursuivies en 2012 et devront aboutir en 2014 à une refonte complète de l'offre.

Toutes ces réalisations, toutes ces réflexions visent à réaliser l'objectif fixé en 1923 par les créateurs du Port autonome de Strasbourg : répondre aux besoins du commerce et de l'industrie.

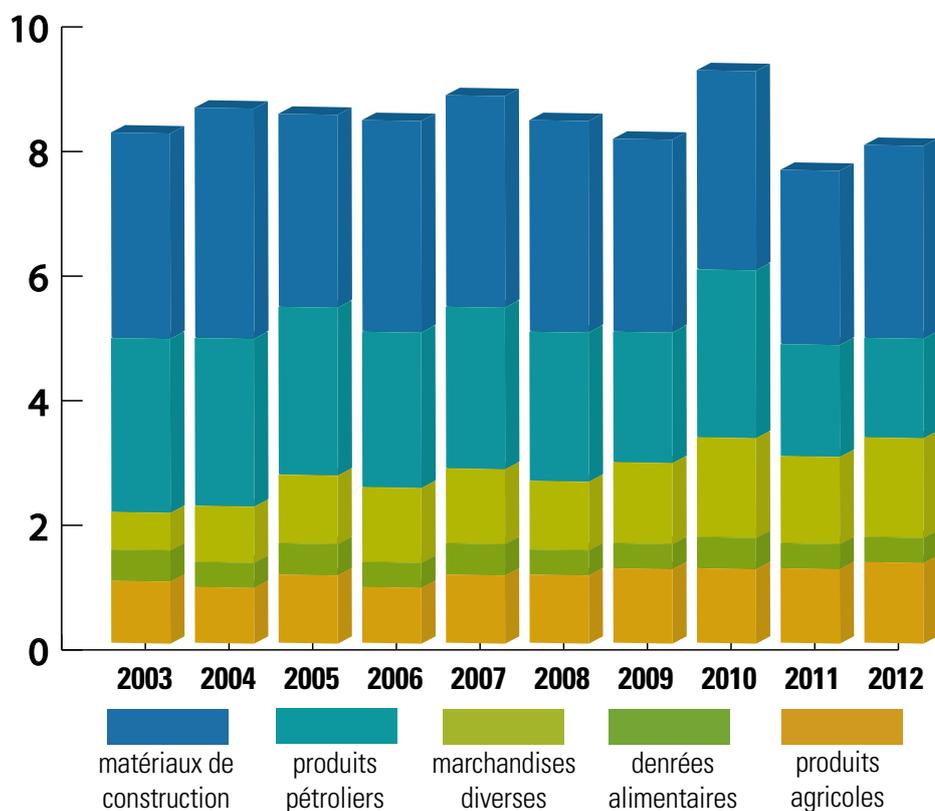
Jean-Louis Jérôme
Directeur général



LE PAS EN QUELQUES CHIFFRES

TRAFIC FLUVIAL (en tonnes)	2012			2011	% variation
	entrées	sorties	total	total	
céréales	536 448	779 040	1 315 488	1 196 375	+10,0
bois	1 795	7 808	8 803	–	–
autres produits agricoles	–	–	–	–	–
denrées alimentaires / fourrages	69 920	337 777	407 697	400 055	+1,9
combustibles minéraux solides	–	–	–	–	–
produits pétroliers	1 327 045	236 902	1 563 947	1 811 976	-13,7
minerais / déchets pour la métallurgie	30 513	98 028	128 541	193 428	-33,5
produits métallurgiques	15 138	404	15 542	11 384	+36,5
graviers	19 058	2 965 938	2 984 996	2 749 941	+8,5
autres matériaux de construction	77 121	30 559	107 680	116 096	-7,2
engrais	58 097	2 109	60 206	44 962	+33,9
produits chimiques	119 637	75 793	195 430	184 966	+5,7
machines / véhicules / objets manufacturés	276 398	898 659	1 175 057	961 531	+22,2
TOTAL	2 531 170	5 432 217	7 963 387	7 670 714	+3,8

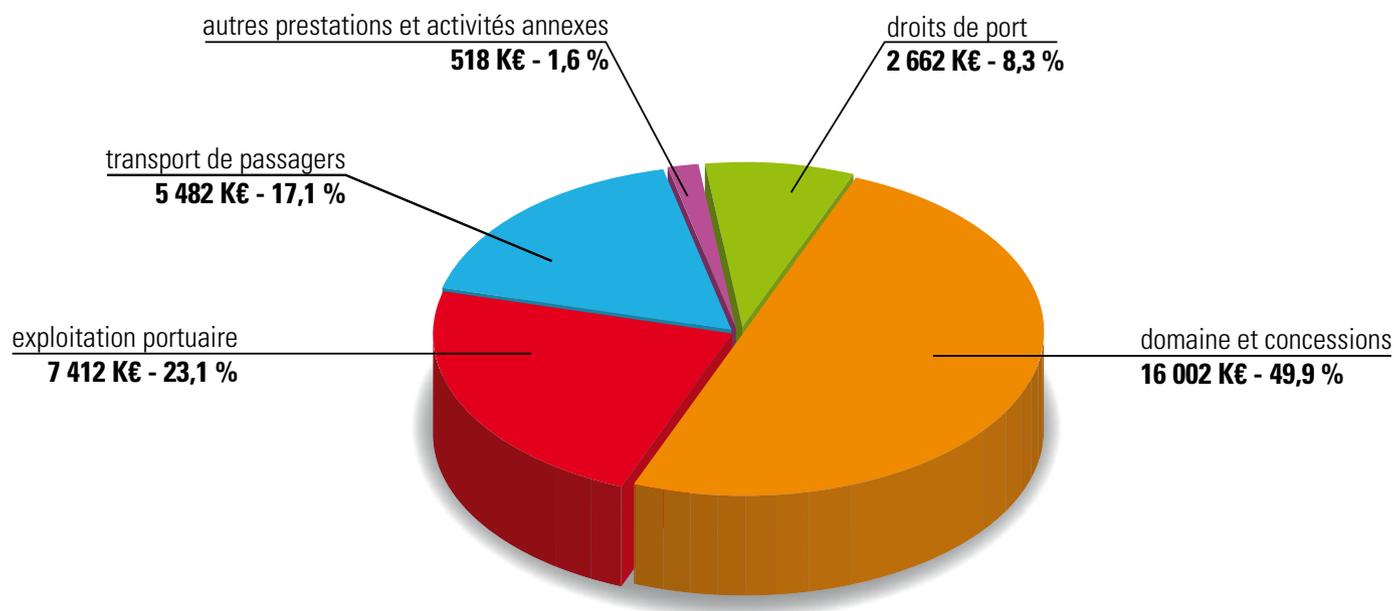
Trafic fluvial en tonnes



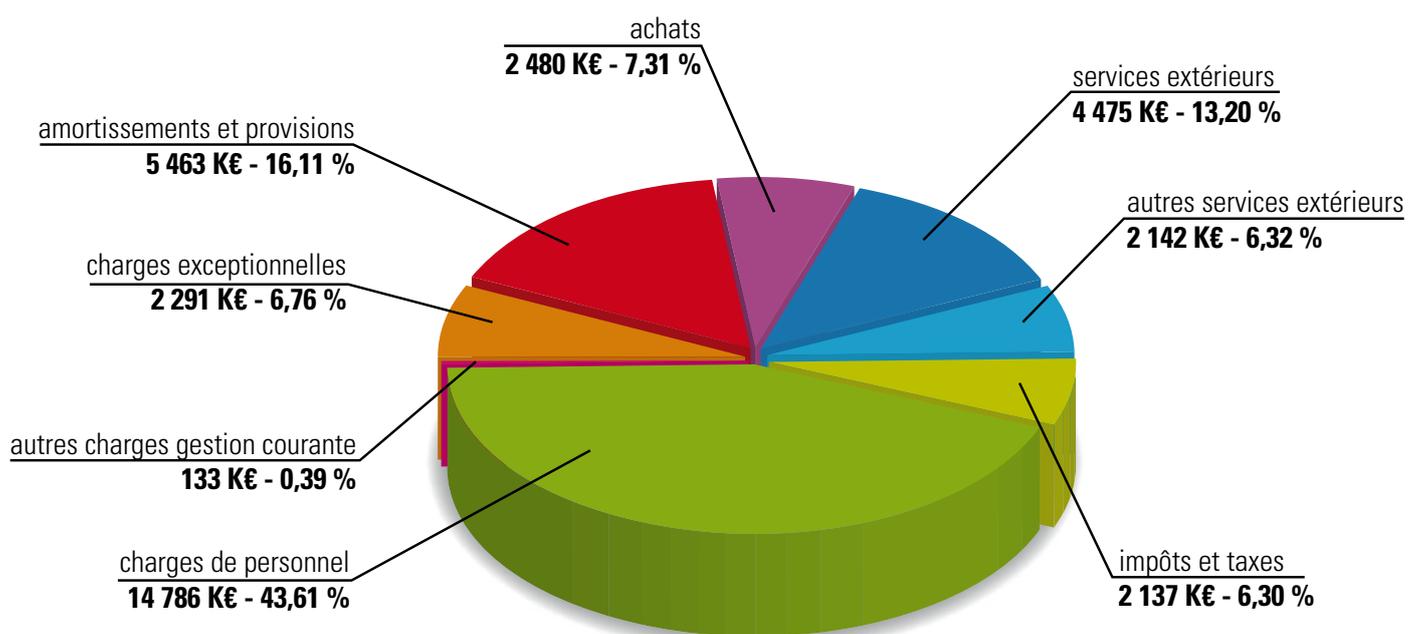
Évolution du trafic fluvial en millions de tonnes

LE PAS EN QUELQUES CHIFFRES

LES RECETTES



LES DÉPENSES



PRÉPARER L'AVENIR



Les sept « bulles » d'urbanisation réparties côté français sur les secteurs Citadelle, Starlette, COOP et Port du Rhin.

↔ AVENIR DE LA ZONE CENTRALE DU PORT DE STRASBOURG : UNE NOUVELLE ÉQUATION VILLE - PORT

Depuis les années 90, la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg ont engagé d'importantes opérations d'urbanisation sur le secteur portuaire allant du Canal du Rhône au Rhin au bassin de la Citadelle. Le Port autonome de Strasbourg (PAS) a accompagné ces développements en cédant les terrains dont il est propriétaire et qui ne revêtaient plus d'intérêt particulier en termes d'implantation d'entreprises et de navigation fluviale.

Ce développement urbain, qui continue actuellement dans le secteur du bassin Dusuzeau avec les opérations du bâtiment Seegmuller, la réalisation des trois tours sur la presqu'île Malraux et la Zone d'activité concertée du Danube, doit se prolonger à terme vers la ville de Kehl en Allemagne le long de l'axe routier de l'avenue du Rhin (ex RN4).

**Une première étape :
le Schéma Directeur
des Deux Rives (SD2R)
et la définition croisée
des orientations
d'aménagement**

Pour ce faire, le PAS et la CUS ont engagé dès 2010 une réflexion croisée sur le devenir des terrains

aujourd'hui propriété du PAS sur un carrefour stratégique pour les entreprises et l'activité économique du fait notamment de la présence de nombreuses infrastructures de transports de liaison entre les ports nord et sud, le fleuve et le reste de l'agglomération. Le périmètre d'étude s'étend entre le secteur de la Citadelle à Strasbourg et le centre-ville de Kehl.

→ 2010 - 2011 : réalisation d'une étude urbaine permettant de déterminer le schéma directeur d'urbanisme d'un secteur d'une 50^{aine} d'hectares à la croisée des enjeux urbains et portuaires qui doit à terme créer un nouveau morceau de ville qui joindra Strasbourg et Kehl tout en maintenant les équilibres économiques et fonctionnels du port.

Ce travail devrait également - comme l'avaient indiqué les entreprises dans leur « cahier d'espérances » en 2009 - permettre à ces dernières de disposer d'une visibilité sur l'avenir de leur implantation afin de poursuivre leurs investissements sur le port de Strasbourg.

Le Schéma Directeur des Deux Rives (SD2R) réalisé par le Cabinet Reichen & Robert et Alfred Peter

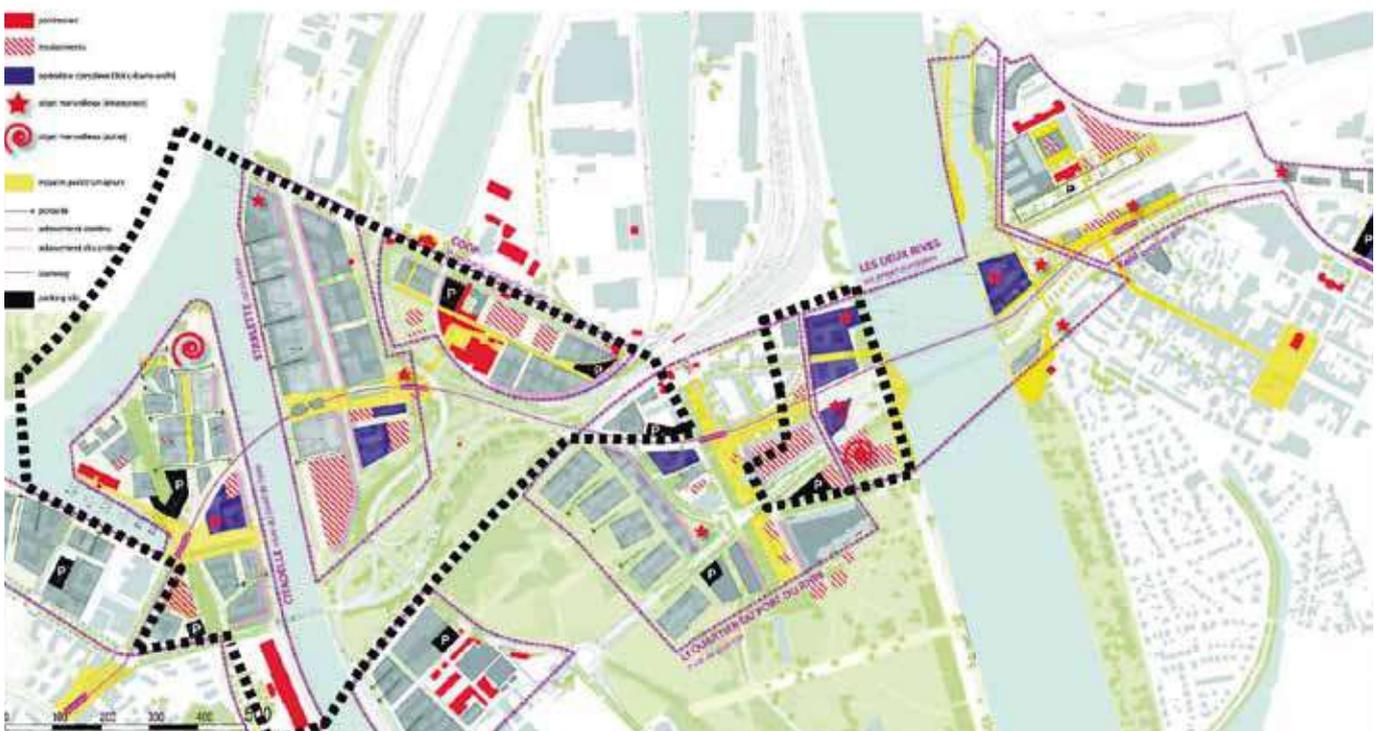
paysagiste a ainsi défini 7 « bulles » d'urbanisation réparties côté français sur les secteurs Citadelle, Starlette, COOP et Port-du-Rhin. Le programme défini en collaboration avec les entreprises et les représentants du monde économique dans le cadre d'ateliers de projets a pour but la réalisation d'une ville mixte (logement, activités tertiaires, équipements).

Pour le PAS, les orientations du SD2R apportent de réelles avancées en termes d'amélioration des conditions de circulation routière, de mobilité des salariés et de potentiels de développement de nouveaux services. En effet, le programme ainsi défini permet la détermination d'une équation ville-port se basant sur un port en activité et tenant pour le PAS à la réalisation des trois éléments majeurs que sont :

→ le prolongement de la ligne D du tram vers Kehl venant desservir chacune de ces bulles ;

→ la réalisation d'une liaison routière dénivelée sous le futur Tram D dans le secteur Starlette, permettant d'assurer une liaison fluide entre les ports nord et sud pour les PL dans la continuité des phases 1 et 2 de la liaison inter-ports ;

→ la mise en œuvre de zones tampons ou espaces d'interfaces qui doivent permettre de limiter à terme les nuisances réciproques entre le logement, les infrastructures de transport et les activités économiques.



ZAC DES DEUX RIVES : périmètre d'étude

Seconde étape : La traduction des orientations retenues dans S2DR sous la forme d'opérations d'aménagement

Le SD2R a été validé par le Conseil de la CUS en date du 11 avril 2011. Ce projet urbain devrait se décliner sous la forme des trois opérations d'aménagement que sont :

- la prolongement de la ligne D du tram ;
- le réaménagement en dénivelé (trémie) sous l'extension du Tram D de l'actuelle rue du Péage ;
- la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) sur le périmètre des bulles d'urbanisation Citadelle, Starlette, COOP et Port-du-Rhin définies dans le cadre du SD2R.

La prolongement de la ligne D du tram demeure l'opération la plus

avancée et devrait entrer dans sa phase opérationnelle en 2013 avec le lancement de l'enquête publique : mise en service prévue en 2016.

Le réaménagement en dénivelé sous l'extension du Tram D de l'actuelle rue du Péage est en cours d'étude par les services de la CUS. Définition du projet et enquête publique prévues en 2013.

La ZAC sur le périmètre des bulles Citadelle, Starlette, COOP et Port-du-Rhin doit permettre l'aménagement urbain de ce secteur. La mise en œuvre de la ZAC doit amener courant 2013 à la définition et la validation par le Conseil communautaire de CUS du dossier de création.

Sur ce dernier point, la CUS et le PAS ont signé une convention de groupement de commande le 20 avril 2012 qui vise au cofinancement et au copilotage d'études de projets qui doivent permettre de préciser les orientations du SD2R dans le cadre

du futur programme de la ZAC d'ici à la fin d'année 2013.

Ces études ont débuté en décembre 2012 et doivent notamment assurer pour le Port la définition précise du contenu et du fonctionnement des espaces d'interfaces entre l'habitat et les infrastructures de transports et l'habitat et les entreprises.

Enfin, l'un des principaux enjeux pour le PAS en 2013 devrait être la formalisation des modalités d'intervention de la CUS et du PAS dans le périmètre de la future ZAC, aujourd'hui propriété foncière du Port autonome de Strasbourg à 80%. Ces modalités d'intervention reprendront les orientations définies par le CUS et le PAS dans le SD2R et les études complémentaires ainsi que les priorités retenues par la collectivité et notre établissement dans le cadre du contrat de développement signé en février 2011.

DYNAMIQUE DES ENTREPRISES PORTUAIRES

- Renforcement de la présence de la société Guy Dauphin Environnement (spécialisée dans le recyclage et la valorisation des matériaux) dans la zone portuaire par intégration au sein du Groupe Ecore des sociétés Metalifer ou Recylux. La nouvelle plateforme de GDE, qui privilégie le transport fluvial, couvre une superficie de 4,6 ha, rue de Saint-Malo. Le PAS a piloté la viabilisation primaire de la plateforme GDE ainsi que la requalification des rues de Saint-Malo et de Boulogne. Au cours de cette opération 110 m de voie nouvelle (rue de Saint-Malo) ont été créés et 600 m de voie ont été réaménagés (rue de Boulogne) avec création de places de stationnement et recalibrage de la voie en intégrant la préfiguration d'un débouché sur la rue de La Rochelle. L'aménagement de la plateforme GDE a induit d'importantes interventions (création, déviation) sur les réseaux d'assainissement, d'eau, d'électricité dont la moyenne tension.
- Aménagement par la Société Senerval d'un réseau de chaleur permettant de relier l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères située 3 route du Rohrschollen à la chaufferie centrale du réseau de chauffage urbain de Strasbourg Énergie rue du Doubs pour desservir les habitants du Neuhof, de la Meinau et de l'Elsau.



CHIFFRES CLÉS

68

actes administratifs

(contrat de mise à disposition,
renouvellement d'occupation,
poursuite d'occupation
par de nouvelles
structures juridiques)

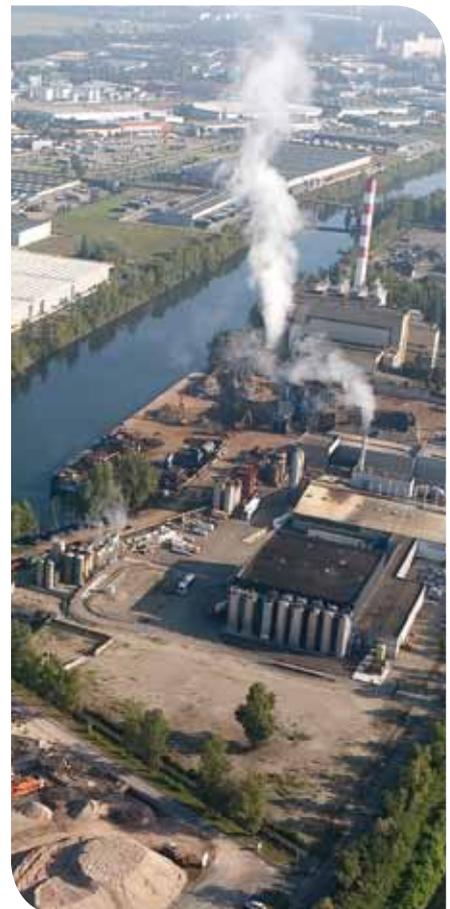
RÉFLEXIONS EN COURS

“RÉFLEXION SUR LA TARIFICATION DOMANIALE”

Le PAS a entamé au printemps 2012 une réflexion ayant pour objet l'évolution des grands principes de tarification domaniale. L'objectif est de proposer aux entreprises de la zone portuaire une tarification simplifiée, plus lisible et aussi incitative en matière de report modal.

“MAISON DU FLUVIAL”

Le PAS a engagé une réflexion relative à son immobilier utilisé en propre. Une première mission a permis de préciser nos besoins immobiliers et d'envisager le contexte dans lequel un nouveau siège du PAS pourrait s'inscrire.



↔ LE PORT DE LAUTERBOURG



Projection du port de Lauterbourg en 2015 - Document non contractuel

- Le Comptoir Agricole de Hochfelden a démarré la construction d'une unité de stockage de céréales d'une capacité d'environ 40 000 tonnes qui disposera d'un poste de chargement fluvial. Ces nouvelles installations devraient être mises en service en septembre 2013.
- Concernant le développement d'un nouveau terminal conteneur, un terrain bord à

eau d'une superficie de 10,5 ha a été réservé par le PAS. L'exploitant, société de droit privé, sera le futur titulaire de la convention d'occupation domaniale correspondante. Après la sélection en juin des candidatures émises dans le cadre d'un avis d'appel à projets européen, le PAS a réceptionné fin décembre 2012 les offres des différents opérateurs ou groupement d'opérateurs intéressés par l'exploitation du futur terminal.

Les phases d'analyses et de négociation se poursuivront courant 2013 avec l'objectif d'observer les premières manutentions sur le terminal fin 2014. Le PAS envisage de prendre une participation au capital de cette société, signifiant par là qu'il entend contribuer à la réussite du projet.

PROMOTION DU PORT DE LAUTERBOURG À PARIS

FOCUS

En 2012, les services du port, avec l'appui de l'ADIRA, sont entrés dans une phase plus active de commercialisation. Plusieurs prospects, tant industriels que logisticiens, ont marqué leur intérêt pour cette zone. À cet effet, un événement de promotion s'est tenu à Paris le 11 décembre 2012 afin de faire connaître aux investisseurs et utilisateurs nationaux l'opportunité foncière multimodale que représentent les 48 hectares développés par le PAS à Lauterbourg.



→ Les travaux d'aménagement se poursuivent avec la réalisation d'importants travaux d'assainissement (1,6 M€ HT).

En plus de la construction de la station de relevage des eaux pluviales, qui restera un ouvrage emblématique dans le paysage du fait de son traitement architectural, 2,5 km de conduites d'eaux pluviales et 2,9 km de canalisations d'eaux usées ont été posées à des profondeurs atteignant localement 4 m.



Pour préserver le milieu naturel, deux séparateurs à hydrocarbures aux caractéristiques exceptionnelles (longueur : 17 m, diamètre : 3 m, poids : 12 t) ont été installés pour neutraliser toute pollution avant rejet.

⇔ RÉSEAU FERRÉ PORTUAIRE

En 2012, le PAS est devenu gestionnaire d'infrastructures ferroviaires (GI) et à ce titre a dû mettre en place un Règlement de Sécurité de l'Exploitation (RSE) et publier un Document de Référence du Réseau (DRR). Ces documents étant indispensables pour permettre l'utilisation de notre réseau par les Entreprises Ferroviaires (5 à ce jour), ainsi que son utilisation partielle par le TER Alsace.

La gestion de l'exploitation et la maintenance du réseau ferré portuaire est confiée pour 5 ans, renouvelable 1 fois, via un marché public, à la Sté SOCORAIL pour un montant annuel d'environ 1,5 Mio K€ HT.

Le pilote monte en puissance de manière à assurer son nouveau rôle de gestionnaire d'infrastructures portuaires et d'aménageur de réseau dans l'objectif de développement du fret ferroviaire sur l'ensemble de la circonscription portuaire.

Par ailleurs, le PAS a poursuivi les travaux de maintenance et d'entretien du réseau en y consacrant quelques 600 K€ HT.



DÉVELOPPER LA MULTIMODALITÉ



Colis de 8,50 m en provenance d'Allemagne

↔ NOUVELLE ORGANISATION DE LA DEP

Préparée tout au long de l'année 2012, une nouvelle organisation est mise en place au sein de la direction de l'exploitation portuaire à compter du 1^{er} janvier 2013. Il s'agit en synthèse de passer d'une structuration par secteur d'activité (vrac, conteneurs, colis lourds Strasbourg et Lauterbourg) à une structuration par mission (développement commercial, encadrement unifié des équipes d'exploitation, gestion fonctionnelle de l'ensemble des activités). Cette nouvelle organisation intègre la création d'une fonction étude de flux et prospective.

Concrètement, ce regroupement par mission permet d'assurer davantage de cohérence et de lisibilité pour les

clients, qui se voient offrir une porte d'entrée commerciale unique, mais également d'augmenter la réactivité et l'adaptabilité de l'organisation face à une activité portuaire pour compte de tiers en forte évolution, comme le démontrent les développements contrastés de ces dernières années (baisse du segment colis lourds, relative stagnation des trafics de vrac, très forte croissance des trafics conteneurs).

Sur le terrain, des synergies entre les activités d'exploitation permettront de faciliter le développement de certains trafics ou de résorber des périodes de pointe. Enfin, en back-office, les process seront revus et harmonisés (modalités de facturation ou de traitement des litiges par exemple).

CHIFFRES CLÉS

147 150
TONNES

**de marchandises en vrac
manutentionnées
par le PAS pour le compte
de tiers en 2012**

↔ LA PÉRENNISATION DE L'ITINÉRAIRE TRANSPORT EXCEPTIONNEL ENTRE BELFORT ET STRASBOURG

Stratégique pour l'export de pièces lourdes, l'accès au Rhin constitue, pour les chargeurs belfortains Alstom et General Electric, une préoccupation très importante. L'évolution des turbines produites vers des poids de plus en plus lourds les a amenés à réexaminer l'ensemble des itinéraires routiers reliant Belfort au Rhin. En effet, General Electric a d'ores et déjà programmé un nouveau rotor de 375 à 395 tonnes pour début 2014 et Alstom étudie de nouvelles pièces se rapprochant de 500 tonnes à un horizon plus lointain.

De façon à apporter une réponse technique objective, une étude partenariale a été conduite par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est sous l'égide du Préfet du Territoire de Belfort et a rassemblé l'ensemble des

ports rhénans et des gestionnaires d'infrastructures routières (Conseils généraux 67, 68, et 90, DIR Est, Ville de Belfort, Ville de Colmar et CUS). Finalisée en 2012, cette étude permet de conclure en l'intérêt de l'itinéraire **TRANSPORT EXCEPTIONNEL** entre Belfort et Strasbourg, le plus performant en termes de caractéristiques des ouvrages d'art et qui peut donc, à moindre coût, être adapté à la circulation des futurs colis prévus. Les convois exceptionnels pour transporter de telles pièces sont en effet extrêmement importants (jusqu'à deux remorques de 16 lignes pour reprendre la charge) et des travaux d'adaptation de l'itinéraire restent dans tous les cas nécessaires. Le portique à colis lourds de Strasbourg aura donc la lourde tâche de soulever prochainement les nouvelles pièces produites par GE !

CHIFFRES CLÉS

+11,6%

augmentation
du trafic conteneurisé
tous modes
de transports
confondus avec

430 042 EVP

+ 27,9 % de croissance du trafic ferroviaire conteneurisé avec plus de **83 000 EVP** transportés par train et manutentionnés en 2012, ce qui conforte les investissements en faveur de la trimodalité consentis par le PAS lors des dernières années

FOCUS

VERS UNE SÉCURISATION ACCRUE

En 2012, la croissance du trafic conteneur fer et l'arrivée de nouveaux opérateurs ferroviaires sur le réseau ferré portuaire a conduit à une réflexion en faveur de l'amélioration des conditions d'accès aux terminaux conteneurs. Un plan de prévention spécifique, complété et mis à jour, a été rédigé à l'attention de l'ensemble des tractionnaires ferroviaires. Après une phase de test, il sera mis en application effective courant 2013.

Toujours sur le plan de la sécurité, une étude de danger liée au chargement-déchargement de matières dangereuses sur les terminaux conteneurs a été réalisée par un cabinet spécialisé en lien avec l'INERIS. Cette étude a été communiquée fin 2012 aux services de la DREAL Alsace et de la Préfecture. Elle intègre des mesures de prévention et réduction des risques, qui, une fois approuvées, rentreront en phase opérationnelle.



CONTRIBUER AU RAYONNEMENT TOURISTIQUE DE LA VILLE

2012 a été une année charnière dans l'organisation de BATORAMA. Deux ans après la refonte de l'organisation du travail du personnel navigant qui avait été réalisée en 2010, de nombreux points d'amélioration ont été identifiés et ont conduit le management de BATORAMA à envisager un nouveau chantier de refonte organisationnelle plus en profondeur permettant d'améliorer l'efficacité, la rentabilité et, in fine, de pérenniser l'avenir de la structure.



LE POINT SUR L'ACTIVITÉ DU DOUBS

L'activité du Doubs présente une légère augmentation en termes de fréquentation (6 816 passagers en 2012 versus 6 349 en 2011) soit **une augmentation de 7,35 %**.

L'année 2012 a été l'occasion de recentrer l'activité lounge de BATORAMA et de faire le point sur certaines prestations expérimentales qui avait été lancées les années précédentes. Ce bilan permettra d'affiner le business model du bateau événementiel à partir de 2013.

CHIFFRES CLÉS

767 964
PASSAGERS
transportés en 2012
- 3,6 % par rapport à 2011

5 473 666 € de chiffre d'affaires
- 1,53 % par rapport à 2011

39 jours
d'interruption de navigation
(hautes eaux/gel)
contre 30 en 2011

⇔ DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Après des années de forte croissance, l'activité BATORAMA a besoin d'être consolidée afin de structurer son développement. De nombreux projets ont été lancés sur 2013 parmi lesquels :

DES PROJETS INTERNES

Restructuration du planning de production, professionnalisation du processus de formation des nouveaux capitaines, évolution de l'organisation interne.

DES PROJETS STRUCTURELS

Dynamisation du projet de local commercial (relocalisation de l'activité de billetterie et développement d'une boutique commerciale afin de développer le merchandising).

DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Stratégie commerciale renouvelée, diversification produits, recentrage activité DOUBS.



FOCUS



CERTIFICAT D'EXCELLENCE TRIPADVISOR

En 2012 Batorama a reçu le certificat d'excellence de TripAdvisor. Ce dernier est le premier site de voyage sur internet au monde et reçoit près de 60 millions d'avis d'utilisateurs par an. Cette distinction est à la fois un gage de reconnaissance par nos

clients de la prestation de qualité réalisée au quotidien par les équipes de la direction transport de passagers du Port autonome de Strasbourg que ce soit en terme d'exploitation (organisation et navigation) ou commercial (accueil client, image générale de

la structure), mais également une exposition directe de l'activité de BATORAMA dont il faut prendre conscience et qui doit challenger l'ensemble des collaborateurs.



Signature d'une Charte d'engagement pour les entreprises les plus impliquées dans la démarche PEPS (de gauche à droite : Arsène Dahl - Rhénus Logistics Alsace, Olivier Weymann - Soprema, Frédéric Pitrois - SIL Fala, Catherine Trautmann - Port autonome de Strasbourg, Christian Schmitt - Llerena ECF, Jean-Michel Cueney - UPM-Kymmene Stracel, Rémy Mathis - General Motors)

PEPS (Plan de Déplacements Entreprises du Port de Strasbourg) est le nom de la nouvelle démarche visant à améliorer les cotisations d'accessibilité des salariés travaillant sur la zone portuaire pour bouger malin sur la zone portuaire strasbourgeoise. Initiée fin 2011 avec la mobilisation d'une chef de projet PEPS et d'un bureau d'études spécialisé sur les questions de mobilité, la démarche a permis d'impliquer un grand nombre de partenaires* et d'entreprises de la zone portuaire.

** Région Alsace, Département du Bas-Rhin, ADEME, Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, CRAMAM, Groupement des usagers des ports de Strasbourg, ORTAL, CUS*

↔ DU PEPS POUR LE PEPS

Au travers de questionnaires, un diagnostic de l'accessibilité et de la mobilité a révélé les habitudes de déplacements des salariés et les modes de transports qu'ils souhaiteraient voir se développer.

75 % des salariés ont répondu venir seuls en voiture en raison de la difficulté d'accès à la zone portuaire par les modes alternatifs à la route. Néanmoins, ce qui est prometteur pour l'avenir, **6,6 % des salariés**

utilisent déjà le vélo pour se déplacer et 11,4 % prennent les transports en commun !

Au vu de ce diagnostic, et pour réinventer les déplacements de demain, partenaires et entreprises se sont impliqués d'octobre à décembre 2012 dans 6 groupes de travail pour définir ensemble le futur plan d'actions PEPS. Amélioration du réseau de pistes cyclables, de la qualité de services des transports en

commun et promotion du covoiturage seront les actions phares du plan d'actions ! Mais pour ce faire, la participation des entreprises sera essentielle pour garantir la pérennité de la démarche, notamment par la désignation de référents PEPS faisant le relais entre l'équipe projet opérationnelle en charge de l'animation et de la coordination des actions et les salariés.

<http://www.mobilite-peps.eu>

↔ RÉSEAUX TRANSEUROPEÉNS DE TRANSPORT (RTE-T)

Le projet RTE-T des ports du Rhin Supérieur a démarré en 2012. Initié par le PAS, il fédère les plateformes de Strasbourg, Colmar, Kehl, Karlsruhe, Ludwigshafen, Mannheim, Bâle, Mulhouse et Weil am Rhein. La démarche conjointe des ports répond non seulement à des objectifs ambitieux de report modal en faveur des modes alternatifs à la route dans les cinq à dix prochaines années, mais également au renforcement de l'attractivité et de la compétitivité économique du Rhin supérieur.

Le projet a été sélectionné par la Commission européenne dans le cadre du programme des RTE-T. Ce programme, qui a pour ambition de créer un « réseau transeuropéen de transport » efficace et sobre en émissions de CO₂, identifie dix « corridors européens multimodaux ». Le Rhin Supérieur est un maillon essentiel du corridor Rotterdam-Gênes et se situe également à l'intersection de trois autres corridors de fret. Ces corridors multimodaux nécessitent comme points nodaux, des plateformes multimodales dont

les ports intérieurs. Ainsi elle apporte huit cent cinquante mille euros au projet, soit 50 % du financement.

Grâce à ce soutien, les ports mèneront jusqu'à la fin 2014 d'importantes études pour identifier leurs besoins et faire face à ce rôle stratégique, en fonction des scénarios de développement des trafics pour les années à venir. Le tout doit aboutir à un master-plan d'investissement pour les cinq à dix ans à venir définissant les investissements les plus efficaces pour améliorer les performances des plateformes multimodales et faciliter les interconnexions.

Le projet sera aussi une plateforme d'échanges avec les acteurs économiques pour réfléchir et tester avec eux les meilleurs scénarios d'offres de services, de « connexion » et de mutualisation.

C'est dans ce cadre que toutes les grandes entreprises du port seront contactées pour exprimer clairement leurs besoins, leurs attentes et leurs propositions. Leur implication sera indispensable pour enrichir les études et assurer un impact maximal des investissements pour le développement économique du port !



Lancement du projet à Strasbourg le 26 novembre 2012. De gauche à droite : Richard Ferrer, Commission Européenne, ainsi que les directeurs de ports : François Strub (Colmar), Jean-Louis Jérôme (Strasbourg), Hans-Peter Hadorn (Rheinports), JackyScheidecker (Mulhouse-Rhin), Franz-Josef Reindl (Ludwigshafen), Patricia Erb-Korn (Karlsruhe), Dr. Karlheinz Hillenbrand (Kehl), Roland Hörner (Mannheim)



PROJET CALYPSO

**Construction pour Soprema
d'un poste de dépotage
pour bateaux et de stockage
de bitume
d'une capacité de 2 000 m³**

=

**PLUS DE 1 200 CAMIONS
par an
EN MOINS
sur la route**



PROMOUVOIR SES ACTIVITÉS

15 juin 2012 : l'esprit guinguette de l'Estivale du port

L'Estivale du port : 2^e édition

Les quelques 200 représentants des entreprises portuaires ont tout d'abord assisté sous chapiteau à la présentation par Catherine Trautmann des différentes démarches initiées par le PAS avec les entreprises portuaires. La charte de mobilité de la démarche PEPS a ensuite été signée par 7 entreprises portuaires membres du Comité technique de la démarche PEPS (ECF Llerena, General Motors, Soprema,

Sil Fala, UPM Stracel, Rhenus Logistics Alsace et le PAS). Pendant le cocktail déjeunatoire dans l'esprit « guinguette », un espace info permettait la découverte de l'extension du port de Lauterbourg, la démarche PDIE (plan de déplacement interentreprises) appelée « PEPS », le projet crèche d'entreprise et l'offre BATORAMA (en particulier l'offre « événementiel d'entreprises » des croisières lounge).



CHIFFRES CLÉS

PARTICIPATION À 7 SALONS

- SITL à Paris
- Break Bulk à Anvers
- Inland Terminals à Strasbourg
- Exposition «Rhenus Rhein Rhin» à Strasbourg
- Intermodal à Amsterdam
- River Dating by VNF à Rotterdam
- SIMI à Paris

Les rencontres ferroviaires



L'organisation au Vaisseau des rencontres ferroviaires le 6 juillet 2012 a été l'occasion de mettre un coup de projecteur particulier sur le fret ferroviaire au port de Strasbourg, en Alsace et dans le Rhin supérieur. Après la démarche OFFP, l'arrivée de nouveaux opérateurs, la mise en place de nouvelles offres de services, le choix d'un Gestionnaire d'Infrastructures Délégué pour le port, les rapprochements entre ports intérieurs européens, le moment était venu de mobiliser ou remobiliser les entreprises autour du transport ferroviaire !



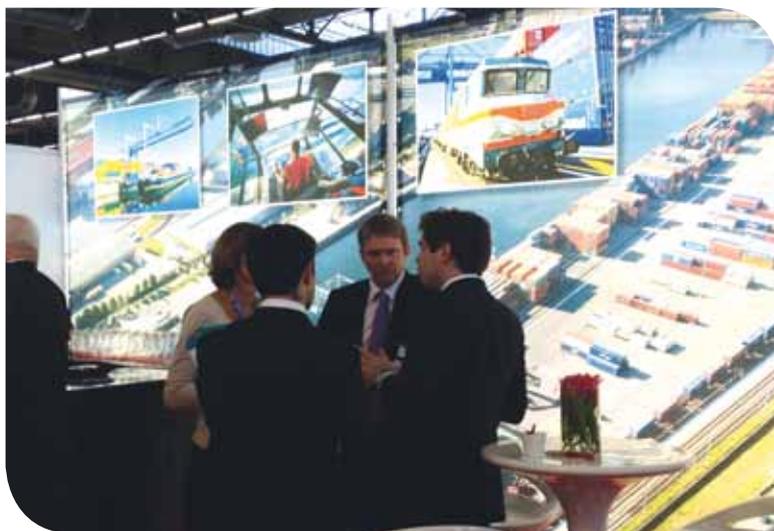
Un clip a été spécialement tourné pour les rencontres ferroviaires.

Les publications

PAS'relle :
2 numéros



PAS'port :
2 numéros



Salon SITL du 27 au 30 mars 2012. - Paris Villepinte.
Co-exposants : Contargo, Naxco Logistics Benelux, Rhenus Logistics

Lauterbourg : une nouvelle plaquette



Plaquette éditée en français,
allemand et anglais

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

BUREAU

Catherine Trautmann, Présidente du Port autonome de Strasbourg

Marc Dandelot, Vice-président

Jean-Luc Heimbürger, Secrétaire-membre

MEMBRES

représentant la Ville de Strasbourg

Françoise Buffet, Adjointe au Maire de Strasbourg

Arsène Dahl, Directeur général de la Société RHENUS LOGISTICS ALSACE SA

Jean-Pierre Gros, Personnalité qualifiée

Robert Herrmann, Adjoint au Maire de Strasbourg

Christian Martin, Directeur général de la Société SIL FALA

Catherine Trautmann, Députée européenne, Vice-présidente de la CUS, Conseillère municipale

REPRÉSENTANT L'ÉTAT

Philippe Riquer, Administrateur général des finances publiques en charge de la Direction régionale des finances publiques d'Alsace et du département du Bas-Rhin

Marc Hoeltzel, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Alsace

N..., (décret en attente)

Marc Dandelot, Conseiller d'État

Maurice Ruscher, Directeur rédacteur en chef honoraire de la revue Navigation, Ports et Industries

Régine Aloird, Directrice des terminaux de la Société RUBIS TERMINAL, Présidente du Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg

REPRÉSENTANT LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE STRASBOURG ET DU BAS-RHIN

Jean-Luc Heimbürger, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin

REPRÉSENTANT LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉGION ALSACE

Pascal Mangin, Membre de la commission permanente du Conseil régional de la Région Alsace

REPRÉSENTANT LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN

Jean-Michel Fetsch, Vice-président du Conseil général du Bas-Rhin, Maire de Lauterbourg

REPRÉSENTANT LE PERSONNEL DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG

Serge Faller

Nathalie Richard-Klein

Nicolas Rouch

REPRÉSENTANT LE PORT DE KEHL

Götz-Markus Schäfer, Conseiller auprès du Ministère des finances du Bade-Wurtemberg

Andrea Heck, Présidente de la Direction générale des Finances de Karlsruhe

Karlheinz Hillenbrand, Directeur du Port de Kehl

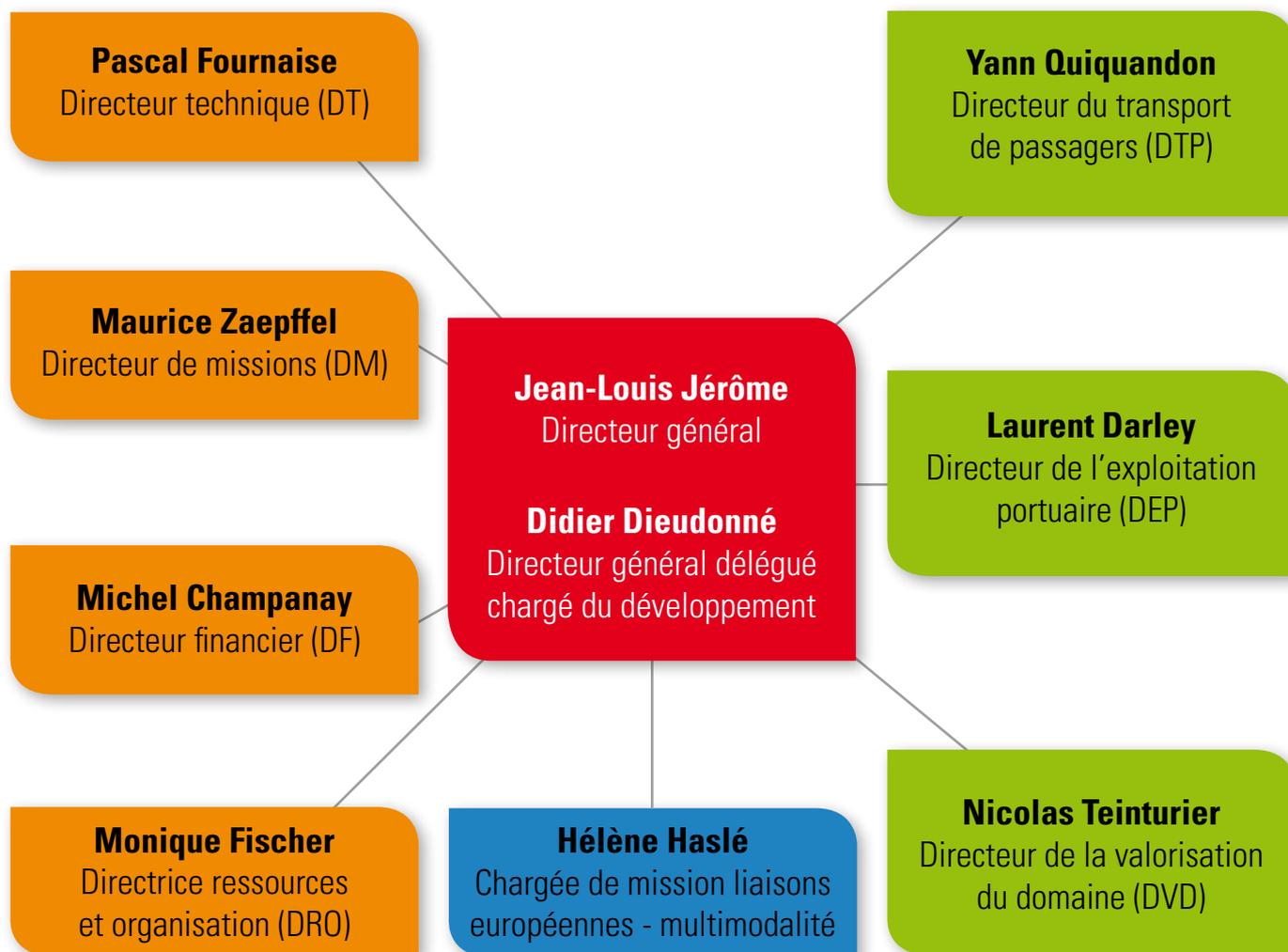
COMMISSAIRE CONTRÔLEUR

Jean Deulin, Membre de la mission de contrôle d'infrastructures de transports non ferroviaires

INSPECTEUR GÉNÉRAL DU CONTRÔLE

François Bordry, Inspecteur général de l'administration du développement durable

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION AU 31 DÉCEMBRE 2012



221 agents en équivalent temps plein (219 en 2011)



Contact

PORT AUTONOME DE STRASBOURG

25 rue de la Nuée bleue

CS 80407

67002 Strasbourg cedex

Tél. 03 88 21 74 74 -Fax 03 88 23 56 57

Mél. pas@strasbourg.port.fr

www.strasbourg.port.fr

www.batorama.fr

Crédit photo : Airdiasol - EuropFlash - PAS

Illustrations : Dagré - Tino - PAS

Conception graphique : Neldo Costa

Impression : Groupe Vallblor



www.strasbourg.port.fr